

POLITIQUE DE LA COMMUNE DE RENDEUX EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE À L'ÉGARD DES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. Généralités | 1 |
| 2. Sécurité et confidentialité des données..... | 1 |
| 3. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?..... | 2 |
| 4. Qui est le responsable du traitement et le délégué à la protection des données ? | 2 |
| 5. Quelles sont les données à caractère personnel traitées par Commune? | 2 |
| 6. A quelles fins sont traitées vos données ? | 3 |
| 7. Quels sont les destinataires de vos données à caractère personnel ? | 3 |
| 8. Conservation de vos données à caractère personnel | 3 |
| 9. Quels sont vos droits sur les données à caractère personnel traitées par la Commune ? | 3 |
| 10. Comment pouvez-vous exercer vos droits ? | 4 |
| 11. Clause de limitation de responsabilité | 4 |
| 12. A qui adresser vos questions/plaintes ?..... | 5 |
| 13. Droit applicable et juridiction compétente | 5 |
| 14. Mise à jour de la politique en matière de protection de la vie privée | 5 |

1. Généralités

La présente politique décrit la manière dont la Commune de Rendeux traite les données à caractère personnel vous concernant et quels sont vos droits en cas de traitement de vos données à caractère personnel par la Commune de Rendeux

Pour accomplir ses missions légales, la Commune de Rendeux est tenue de traiter vos données à caractère personnel et ce conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, le Règlement général sur la protection des données) et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La Commune de Rendeux veille à traiter vos données à caractère personnel de manière adéquate, pertinente et limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées.

2. Sécurité et confidentialité des données

La Commune de Rendeux a mis en place un certain nombre de procédures de sécurité adaptées sur le plan technique et organisationnel, qu'elle réévalue et actualise régulièrement, afin d'éviter la destruction, la perte, la falsification, la modification, l'accès non autorisé, la communication accidentelle à des tiers, ainsi que d'en assurer la sécurité et de garantir l'utilisation correcte des informations recueillies en vue de réaliser le traitement concerné.

3. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Au sens de l'article 4, 1° du Règlement général sur la protection des données (General Data Protection Regulation – GDPR), une donnée à caractère personnel est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée personne concernée) ; est réputée être « une personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».

4. Qui est le responsable du traitement et le délégué à la protection des données ?

La Commune de Rendeux, sise rue de Hotton n°1 à 6987 Rendeux, inscrite à la BCE sous le numéro d'entreprise 0207387978 et représentée par son Bourgmestre, est le responsable du traitement des données à caractère personnel qu'elle traite. Ceci implique qu'elle détermine, seule ou conjointement avec d'autres, les finalités et les moyens du traitement de ces données à caractère personnel.

Le délégué à la protection des données est la personne de contact pour toutes les questions relatives aux traitements de vos données à caractère personnel et à l'exercice de vos droits que confère le Règlement général sur la protection des données – dpo.rendeux@gmail.com.

5. Quelles sont les données à caractère personnel traitées par Commune?

Les catégories de données à caractère personnel traitées par la Commune de Rendeux varient en fonction des services concernés et sont notamment les suivantes :

- Données d'identification (p.ex : nom, prénom, dates de naissance) dans le cadre des actes d'état civil, d'un enregistrement à la population, d'une demande de permis, d'une candidature à un emploi, etc.)
- Données de contact (p.ex : adresse, numéro de tél)
- Données bancaires (p.ex. : numéro de compte bancaire dans le cadre de la gestion des salaires, de la gestion de la trésorerie,...)
- Données financières et patrimoniales (p.ex : dettes, propriétés immobilières, baux,...)
- Données judiciaires (p.ex : casier judiciaire, sanctions administratives,...)

Cette liste est exemplative et non limitative.

La Commune collecte des données à caractère personnel notamment au moyen des déclarations (par exemple déclaration des chiens dangereux, demande d'autorisation d'affichage, déclaration des vaccins,...)

Par ailleurs, la Commune collecte également certaines données à caractère personnel auprès d'autres responsables de traitement (par exemple le Registre National, la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, etc.)

La Commune traite vos données à caractère personnel afin d'exécuter ses missions légales ou d'intérêt public. Vos données à caractère personnel ne peuvent être utilisées par la Commune à d'autres fins que l'exécution de ses missions légales ou d'intérêt public, sauf accord éclairé (consentement) de votre part.

Ces données sont traitées conformément à la présente déclaration et conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données.

Elles ne seront traitées que par le personnel de la Commune de Rendeux et par ses sous-traitants, aux seules fins décrites ci-dessus et afin d'améliorer le service.

En toutes circonstances, la Commune de Rendeux s'engage à ne collecter et traiter vos données personnelles recueillies que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'accomplissement d'une des finalités énoncées dans la présente politique. En principe, vos données personnelles ne seront jamais utilisées dans un autre cadre que celui annoncé.

La Commune de Rendeux s'engage à ne collecter et traiter vos données vos données personnelles recueillies sur son site internet que dans la mesure où cela est nécessaire pour l'accomplissement d'une des finalités

énoncées. En principe, vos données personnelles ne seront jamais utilisées dans un autre cadre que celui annoncé.

6. A quelles fins sont traitées vos données ?

Vos données sont recueillies et traitées afin de :

- Permettre à la commune d'accomplir ses missions légales (tenue du registre de la population, gestion de l'état civil, maintien de l'ordre public, régir les biens et revenus de la commune, régler et acquitter les dépenses locales, diriger et faire exécuter les travaux publics à charge de la commune, administrer les établissements qui appartiennent à la commune ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des habitants)
- Permettre à la commune de gérer tout ce qui relève de l'intérêt communal (intérêt communal recouvre la notion des besoins collectifs des habitants).
-

Ceci représente une liste non exhaustive, les missions de la commune étant amenées à évoluer en fonction de l'intérêt communal

7. Quels sont les destinataires de vos données à caractère personnel ?

Dans le cadre des traitements de données précités, la Commune de Rendeux peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants :

- Vous-même ;
- D'autres destinataires, uniquement **en fonction des obligations et autorisations légales d'information et d'échanges**

(à titre d'exemple :

- autres services de la Commune et du CPAS de Rendeux
- Services Publics Fédéraux en ce compris, la justice, les services de police, la Cellule de traitement des informations financières et les organismes de sécurité sociale, dans la mesure nécessaire à l'exécution de leurs missions légales respectives
- les services administratifs de l'Etat, y compris les parquets et les greffes des Cours et de toutes les juridictions, les administrations des Communautés, des Régions, des Provinces, des agglomérations, des fédérations de communes, des communes et des établissements et organismes publics dans la mesure nécessaire à l'exécution de leurs missions légales respectives.

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à des tiers ne faisant pas partie des destinataires précités ou ne relevant pas du cadre juridique indiqué, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection en application du droit belge, tel qu'un juge d'instruction.

En tout état de cause, la Commune ne divulguera pas de données à caractère personnel à des tiers à des fins de marketing direct.

Aucun transfert de données n'est effectué directement hors UE par la Commune

8. Conservation de vos données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées et conformément à la Loi du 24 juin 1955 relative aux archives et à toute autre disposition légale applicable.

9. Quels sont vos droits sur les données à caractère personnel traitées par la Commune ?

Vous disposez d'un certain nombre de droits en ce qui concerne vos données à caractère personnel. Certains de ces droits s'appliquent uniquement dans des cas limités.

- **Droit d'accès**

Le droit d'accès est le droit que vous avez d'obtenir, sur demande, de l'information sur les données à caractère personnel que nous détenons sur vous.

- **Droit de rectification**

Il s'agit du droit que vous avez de demander la rectification, dans les meilleurs délais, des données à caractère personnel qui seraient inexactes. Si vous constatez que des données à caractère personnel sont incomplètes, vous avez également le droit de demander à ce qu'elles soient complétées.

- **Droit à l'effacement**

Dans certains cas, vous avez le droit de demander l'effacement de vos données à caractère personnel. C'est notamment le cas si

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles avaient été collectées ou traitées par le responsable du traitement ;
- les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- l'utilisateur retire son consentement et qu'il n'existe pas d'autre base de légitimation du traitement ;
- l'utilisateur, personne concernée, s'oppose au traitement, mais dans certains cas particuliers. Le droit à l'effacement n'existe pas dans toutes les situations.

- **Droit à la limitation du traitement**

Dans certains cas, vous avez le droit d'obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement de vos données à caractère personnel, conformément à la législation applicable en matière de protection des données.

- **Droit à la portabilité des données**

Pour autant que de besoin, vous avez également le droit de recevoir vos données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, dans les conditions prévues par la législation applicable en matière de protection des données. Dans tous les cas, le droit à l'effacement des données reste d'application. Ce droit n'existe que si la base de légitimation du traitement est fondé sur l'article 6, § 1^{er}, a) ou l'article 9, § 2, a) (consentement) ou l'article 6, § 1^{er}, b) (exécution d'un contrat) du RGPD. Notez que les autorités publiques traitent des données à caractère personnel essentiellement parce qu'elles en ont l'obligation ou exercent des missions d'intérêt public ou relevant de leur exercice.

- **Droit d'opposition**

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données à caractère personnel si le traitement est fondé sur l'article 6, par. 1, e) (mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité public) ou f) (intérêts légitimes) du RGPD. Dans ce cas, la COMMUNE de Rendeux doit cesser le traitement des données à caractère personnel, à moins que nous ne démontrions qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

10. Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Vous pouvez envoyer vos demandes par courrier électronique à l'adresse dpo.rendeux@gmail.com ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

Administration communale de Rendeux

A l'attention du Data Protection Officer
Rue de Hotton 1
6987 Rendeux

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre de consulter, et éventuellement de corriger, des données.

11. Clause de limitation de responsabilité

La responsabilité de la Commune de Rendeux sera limitée aux dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect.

La Commune de Rendeux ne peut être tenue responsable de tout dommage résultant d'une manipulation illégitime commise par des tiers sur les données à caractère personnel (vol de données, virus, hameçonnage ou autres infractions informatiques) ainsi que d'une manipulation illégitime commise par la personne concernée elle-même ou par un sous-traitant.

La Commune tient à préciser que le présent site internet peut contenir des liens hypertextes et autres références vers d'autres sites, mis à votre disposition à titre indicatif uniquement, que nous ne gérons et ne contrôlons pas. La Commune de Rendeux décline toute responsabilité pour tout contenu inadapté, illégitime ou illégal présent sur les hyperliens ainsi que pour les dommages pouvant résulter de leur consultation. Nous vous recommandons donc de lire attentivement les règles de protection de la vie privée de chaque site que vous visitez, ces règles pouvant différer de la présente déclaration.

12. A qui adresser vos questions/plaintes ?

Si vous pensez que nous manquons à l'une de nos obligations légales et/ou contractuelles, nous vous invitons à nous contacter en envoyant un courrier électronique à [adresse e-mail] ou un courrier ordinaire à l'adresse reprise ci-dessous :

Administration communale de Rendeux

A l'attention du Data Protection Officer

Rue de Hotton 1

6987 Rendeux

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais.

Toute réclamation, toute plainte ou tout grief peut être adressé en envoyant un courrier électronique à dpo.rendeux@gmail.com ou un courrier à l'adresse précitée.

Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD).

Autorité de Protection des Données

Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles

Tél.: +32 (0)2 274 48 00

Fax: +32 (0)2 274 48 35

E-mail: [contact\(at\)apd-gba.be](mailto:contact(at)apd-gba.be)

URL: <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

13. Droit applicable et juridiction compétente

La présente déclaration est régie par le droit belge. Tout litige lié à la présente déclaration fera l'objet d'une tentative de médiation amiable. En cas d'échec, le litige sera soumis à la compétence des tribunaux de l'ordre judiciaire de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg (Belgique). La Commune de Rendeux se réserve le droit de se diriger vers un autre tribunal compétent, s'il le juge opportun.

14. Mise à jour de la politique en matière de protection de la vie privée

La présente politique est susceptible de faire l'objet d'éventuelles mises à jour. Il vous est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informé(e). La politique mise à jour sera toujours conforme au Règlement général sur la protection des données.